



## Décennie des Nations Unies pour la biodiversité



Convention sur la  
diversité biologique



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### **Le Baromètre de la biodiversité de l'UEBT 2015 révèle que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs de l'ONU sur la sensibilisation à la biodiversité**

*Montréal, le 25 juin 2015.* En 2015, une moyenne de 69% des personnes interrogées dans neuf pays disent qu'ils ont entendu parler de la biodiversité mais des efforts supplémentaires de sensibilisation sont nécessaires pour atteindre les objectifs mondiaux sur la sensibilisation à la biodiversité établis par la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Selon une recherche IPSOS menée pour l'Union pour le commerce biologique éthique (Union for Ethical BioTrade) (UEBT) en 2015 auprès de 9000 personnes du Brésil, de l'Équateur, de l'Allemagne, de la France, de l'Inde, du Mexique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et des États-Unis, la croissance de la sensibilisation à la biodiversité est à la hausse, la génération du «millénaire» montrant un degré particulièrement élevé de sensibilisation. Toutefois, le taux ne s'élève pas suffisamment rapidement pour pouvoir faire une différence par rapport aux efforts de conservation de la biodiversité.

"Pour atteindre les objectifs de 2020 sur la sensibilisation à la biodiversité, des efforts plus audacieux de sensibilisation sont nécessaires non seulement par les gouvernements, mais aussi par les entreprises et les autres», dit Braulio Ferreira de Souza Dias, le Secrétaire exécutif de la CDB, en réponse aux résultats de ce sondage. "Comme nous arrivons à la deuxième moitié de la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité, travaillons ensemble pour sensibiliser et améliorer la compréhension de la biodiversité."

Autres constatations importantes du Baromètre de la biodiversité 2015 incluent:

- Entre 2009 et 2015, la sensibilisation à la biodiversité a augmenté de 56% à 64% en Allemagne, en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis. Tandis qu'au Brésil, la sensibilisation a légèrement baissé depuis 2010.

- Pour 87% des répondants, il est important de contribuer personnellement à la conservation de la biodiversité. L'intérêt est particulièrement élevé (plus de 95%) en Amérique latine et en Inde, et il augmente dans les autres pays.
- Les consommateurs plus jeunes qui apprennent de la biodiversité à l'école sont les plus conscients. La majorité des jeunes (88%) souhaite contribuer personnellement à la conservation de la biodiversité; parmi eux, un jeune sur deux croit que cela est essentiel.
- La biodiversité est le terme donné à la variété de la vie sur terre et les caractéristiques naturelles qu'elle présente mais elle est souvent confondue avec d'autres concepts tels que l'agriculture biologique, la protection de l'environnement, la diversité des races humaines, les changements climatiques ou des produits et des technologies bons pour l'environnement.
- La télévision, les programmes de radio, les journaux, les magazines et les bancs d'école sont cités comme principales sources de sensibilisation à la biodiversité.
- 83% des répondants s'attendent à ce que les entreprises respectent la biodiversité, et veulent être mieux informés sur la façon dont la biodiversité est conservée dans leur chaîne d'approvisionnement. Seulement 42% sont convaincus que les entreprises accordent une attention sérieuse à la biodiversité dans leur chaîne d'approvisionnement.
- En 2015, 36% des 100 plus grandes entreprises de beauté et 60% des entreprises alimentaires mentionnent la biodiversité dans leurs rapports ou sur leur site internet.  
"Pour répondre aux attentes des consommateurs, les entreprises ont besoin d'intensifier et d'améliorer leur rapport dans lesquels elles font état de leur impact sur la biodiversité. En outre, une communication plus directe sur la biodiversité, avec les consommateurs, est nécessaire pour augmenter la confiance des consommateurs", explique Rik Kutsch Lojenga, directeur exécutif de l'UEBT.

Un sommaire du Baromètre de la biodiversité 2015 peut être téléchargé sur le site internet de l'UEBT: [www.uebt.org](http://www.uebt.org)

#### *Notes aux rédacteurs:*

Depuis 2009, les sociétés de recherche indépendantes ont sondé 47 000 consommateurs dans 16 pays pour le Baromètre de la biodiversité. En 2016 l'UEBT procédera à une nouvelle vague de recherche de pays. Les pays sont choisis en fonction de la pertinence et de la disponibilité du financement. Les pays intéressés à être inclus dans l'édition 2016 du Baromètre de la biodiversité de l'UEBT doivent communiquer avec le Secrétariat de l'UEBT.

#### *Documents de référence disponibles*

- Sommaire de la biodiversité 2015 ([www.uebt.org](http://www.uebt.org)). Pour l'accès aux graphiques sélectionnés, contactez: [pr@uebt.org](mailto:pr@uebt.org);
- [Vidéo de courte durée](#) avec des interviews sur la sensibilisation de la biodiversité à travers le monde.

#### **La méthodologie du Baromètre de la biodiversité**

Des sociétés indépendantes de recherche effectuent annuellement la recherche pour le Baromètre de la biodiversité de l'UEBT. Des échantillons représentatifs nationaux sur 1000 personnes par pays sont utilisés. Pour corriger les disparités d'échantillonnages, une pondération après stratification des résultats est appliquée en fonction des variables socio-démographiques importantes. Le travail sur le terrain a été mené entre mars et avril 2015 par IPSOS pour le compte de l'UEBT. Pour plus d'informations sur la méthodologie, visitez le site internet de l'UEBT.

### **L'Union pour le commerce biologique éthique (Union for Ethical BioTrade)**

L'Union pour le commerce biologique éthique est une association à but non lucratif qui préconise le « sourcing respectueux » des ingrédients issus de la biodiversité. Les membres, dont plusieurs sociétés de produits de beauté, s'engagent à ce que graduellement, leurs pratiques d'approvisionnement favorisent la croissance durable des entreprises, le développement local et la conservation de la diversité biologique. L'UEBT a été créée en 2007 en tant que société détachée des Nations Unies ayant pour mandat de promouvoir l'engagement des entreprises à adopter un commerce biologique.

### **La Convention sur la diversité biologique (CDB)**

Ouverte à la signature au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 et entrée en vigueur en décembre 1993, la Convention sur la diversité biologique est un traité international pour la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable des éléments de la diversité biologique et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. La Convention, qui compte 196 Parties, profite de la participation quasi universelle des pays. La Convention cherche à aborder toutes les menaces qui pèsent sur la diversité biologique et les services écosystémiques, y compris les menaces associées aux changements climatiques, au moyen d'évaluations scientifiques, du développement d'outils, de mesures d'encouragement et de processus, du transfert de technologies et de bonnes pratiques, et de la participation pleine et active des parties prenantes compétentes, dont les communautés autochtones et locales, les jeunes, les ONG, les femmes et les gens d'affaires. Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques est un accord subsidiaire de la Convention. Il a pour but de protéger la diversité biologique contre les risques possibles que représentent les organismes vivants modifiés issus de la biotechnologie moderne. Cent soixante-dix (170) pays ainsi que l'Union européenne ont ratifié le Protocole de Cartagena à ce jour. Le Secrétariat de la Convention et de son Protocole de Cartagena est situé à Montréal. Pour en savoir plus, voyez le site [www.cbd.int](http://www.cbd.int).

Pour plus de renseignements, communiquez avec David Ainsworth au +1 514 287 7025 ou à [david.ainsworth@cbd.int](mailto:david.ainsworth@cbd.int); ou encore avec Johan Hedlund au +1 514 287 6670 ou à [johan.hedlund@cbd.int](mailto:johan.hedlund@cbd.int).

-----